



Bulletin de Politique Générale

www.fft-da.fr

n°1 - Mai 2016

EN PREAMBULE

2016 est bien sûr l'année des Jeux Olympiques, un objectif majeur pour nos champions. C'est aussi une période durant laquelle notre sport connaît, sur le plan national, des turbulences. C'est pourquoi, nous avons tenu à la création de ce bulletin de politique générale. Il s'attachera à mettre en parallèle notre actualité et les décisions prises en faveur de notre politique fédérale. De récentes communications incorrectes et interprétations hasardeuses sur la situation fédérale nous poussent également à vous apporter cet éclairage. Nous ne pouvons pas ignorer ces mauvaises publicités et devons les combattre en gardant notre ligne de conduite, à savoir transparence et partage de l'information.

LA POLITIQUE FEDERALE

Définir une politique fédérale porteuse de véritables projets est un travail nécessitant **une connaissance fine de notre situation.**

Cette élaboration s'articule en plusieurs étapes : l'identification des orientations politiques, le diagnostic, l'élaboration des actions, la détermination des priorités et enfin l'énonciation de la politique.

Depuis de la rentrée, un vaste et ambitieux **projet de développement** est **en construction** et s'articulera autour de deux plans :

► **Un plan de développement fédéral** dont les orientations politiques prioritaires sont de parvenir à augmenter le nombre de licenciés ; à favoriser le développement des ligues et des clubs ; à dynamiser les actions de proximité et à valoriser

notre image et celle de nos acteurs (élus, arbitres, champions...),

► **Un plan de développement institutionnel** qui s'inscrit dans une politique plus globale choisie par les pouvoirs en place. La FFTDA est en effet engagée avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports par la convention d'objectifs. Elle détermine un certain nombre d'actions à mener et de résultats à réaliser en termes de haut-niveau, de pratique de masse, de plan citoyen du sport, de féminisation, de sport santé, de formation...

En parallèle, la nouvelle équipe dirigeante a poursuivi la **restructuration et l'organisation de la fédération.** La situation avait besoin d'être décantée afin de retrouver un climat de stabilité.



PLAN DE DEVELOPPEMENT FEDERAL

LE DIAGNOSTIC

Ce premier trimestre 2016 a été celui **du diagnostic de la pratique du Taekwondo et des Disciplines Associées** sur le territoire. Cette étude diagnostique est indispensable car elle conditionne la conduite du futur projet de développement fédéral et met en évidence les grands axes à améliorer. Elle permet en effet de passer d'une **logique d'action à une logique de projet**, tout en définissant la bonne gouvernance à adopter.

Concrètement, cela s'est traduit par la **constitution des commissions fédérales**. Présidées par un membre du comité directeur, elles ont un rôle de réflexion, de consultation, d'études, de proposition au Comité Directeur ainsi que de suivi des projets.

Sur le terrain, l'étude diagnostique a pris la forme de **consultation des différents acteurs** qui assurent le développement du Taekwondo et participent activement à la vie sportive régionale :

► **Les présidents de ligue** afin d'échanger sur les dossiers et les questions qui les touchent. Depuis décembre, six régions ont été visitées (Alsace, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Normandie, Rhône-Alpes, Paca) par la Direction Technique Nationale. Ces rendez-vous permettent également de rencontrer les élus des Conseils régionaux pour leur présenter les actions des ligues. **Notre parti-pris est de favoriser les échanges** car, bien souvent, se nour-

rir des expériences des autres permet une progression plus rapide des actions.

La fusion des ligues a également été évoquée lors de ces visites. Ce dispositif rentrera en vigueur d'ici la fin de l'année. En février, une première réunion a permis d'aborder les différentes possibilités de fusion, notamment au niveau juridique. Le Président de la commission territoriale, Patrick Leoszewski, confirmait récemment *«Le calendrier est serré. Il va falloir presser l'allure pour relever ce défi. (...) Sportivement, la balle est dans le camp de la DTN qui planche actuellement sur une feuille de route pour que tout soit opérationnel rapidement.»* Les réflexions se poursuivent également pour établir les statuts. En région, les comités de pilotage sont en action pour mener à bien cette réforme.

► **Les clubs** pour ce qui concerne **les offres de compétition. Les constats et les évolutions** possibles des formats de compétition ont été élaborés par la commission sportive, présidée par Karim Mahaoui, en collaboration avec les cadres d'état. Trois rencontres ont été organisées lors des championnats nationaux (Lille, Clermont-Ferrand et Lyon) afin de les présenter. Lors de ces réunions, les demandes et avis des clubs ont été recensés. Pour permettre à chacun d'exprimer son avis, **un forum va être mis en ligne prochainement**. D'autres rendez-vous sont programmés au cours de la saison.



► **Les arbitres.** La Fédération, consciente du rôle indispensable des arbitres et du besoin de **dynamiser la filière**, planche actuellement sur **un projet de développement**. Après étude de leur situation et sur proposition du bureau, le Comité Directeur a acté **la réévaluation de leurs défraiements et vacations**.

Une campagne de communication est aussi en cours de réalisation. Elle visera à transmettre les valeurs de l'arbitrage (respect, proximité, équité, goût de la performance...) et à pérenniser le travail de recrutement.

ATTEINDRE LES 65000 LICENCIÉS EN 2020

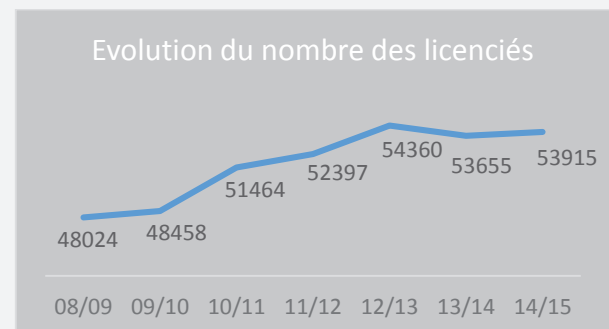
Notre volonté est de rassembler autour de nos valeurs et de créer du lien entre les individus. La FFTDA s'engage à donner aux clubs les moyens d'agir et de renforcer son réseau territorial. Nos actions doivent nous permettre d'augmenter notre nombre de licenciés.

Notre ambition est d'atteindre les 65 000 licenciés à l'orée 2020 et les 75 000 adhérents en 2024. Une augmentation de 2500 licenciés par an est un objectif réaliste et en cohérence avec nos capacités de développement (nombre de clubs accueillant les pratiquants, enseignants, cadres...).

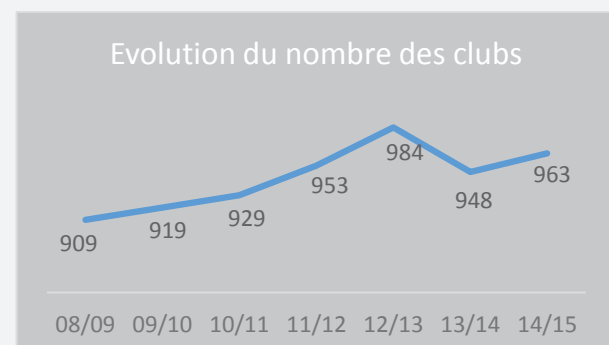
Au 31 mars 2016, la fédération enregistre 935 clubs contre 946 au 31 mars 2015 (soit 1,2% de baisse) et 51297 licenciés contre 51729 au 31 mars 2015 (soit 0,84 % de baisse). Cependant, la saison se terminera au 31 août 2016 et notre service des licences enregistre chaque jour affiliations et adhésions.

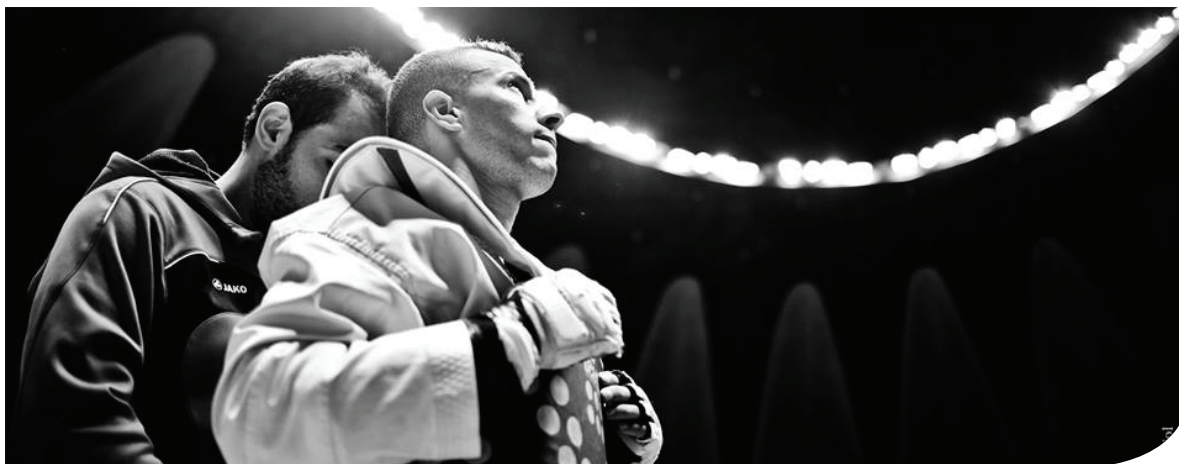
Pour votre information, toutes les statistiques concernant les nombres de licenciés des Fédérations sont transmises chaque saison au Ministère et sont consultables sur son site internet.

ZOOM : CHIFFRES SUR LES DEUX DERNIÈRES OLYMPIADES



Lors de sa création en 1995, la FFTDA comptait 18427 licenciés et 449 clubs affiliés.





PLAN DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

UN SOUTIEN FORT DU MINISTERE

Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports évalue les performances des fédérations au travers des **Conventions d'Objectifs (CO)**.

Ce document présente les orientations prioritaires de l'Etat. Elles sont traduites au travers de quatre axes :

- 1 – La promotion du sport pour le plus grand nombre (développement et structuration)
- 2 – Le développement du sport de haut niveau
- 3 – Le Sport et la santé : prévention par le sport et protection des sportifs
- 4 – L'accompagnement à l'emploi, professionnalisation et formation

Ces axes constituent de fait le projet de développement institutionnel des fédérations. Charge à ces dernières de mettre

du liant et de la cohérence dans leurs actions pour le mettre en œuvre.

Le Ministère détermine le montant et la nature des subventions attribuées, au regard de l'évaluation qu'il fait de l'action des fédérations selon les axes de leurs projets.

Le 17 mars dernier, la FFTDA représentée par le Secrétaire Général François Marton, le DTN Patrick Rosso, le DTNA Frédéric Barberis et par moi-même, a été reçue par le Directeur des Sports, Thierry Mosimann. Au cours de cet entretien, **le montant de notre CO a été reconduit ainsi que la subvention exceptionnelle** attribuée pour le Haut-Niveau en 2015. Alors que les subventions publiques ont été annoncées à la baisse, **cette reconduction est un signal fort de soutien** de la part du Ministère.

LE BUDGET FEDERAL

LE COMPTE EST BON

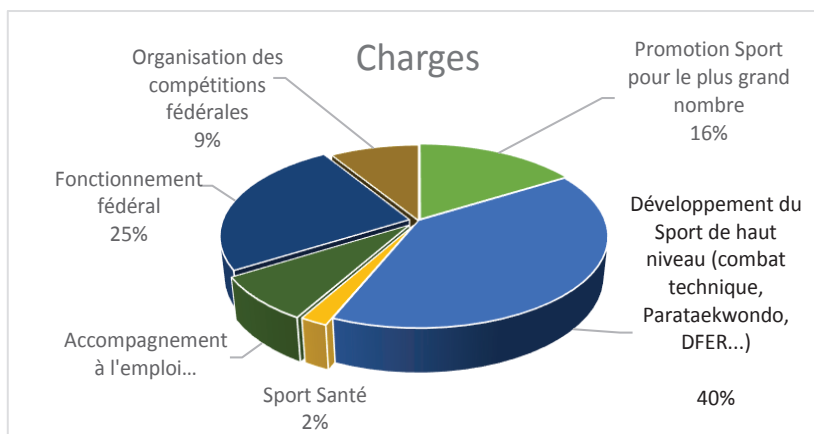
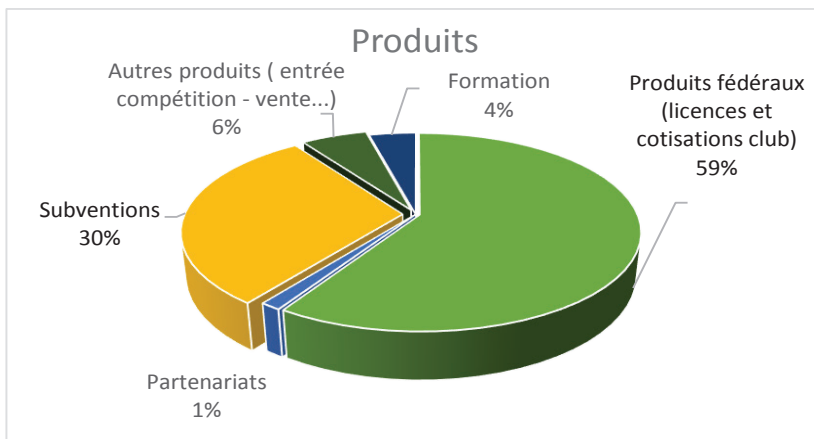
La reconduction de la subvention ministérielle a notamment été motivée par notre volonté d'afficher une **transparence sur notre comptabilité**. Notre mission est de

généraliser la culture budgétaire et de restructurer par ce biais l'organisation et le fonctionnement fédéral.



REPARTITION DES PRODUITS

Notre budget analytique a donc été intégralement reconstruit et expliqué ligne par ligne par la trésorière Patricia Allonge et le chargé de mission auprès de la DTN Bertrand Bonnefoy. Chaque dépense doit être justifiée. Les produits du budget fédéral s'élèvent à **3 552 150€ dont 1 065 462€** (soit 30%) de subventions ministérielles.



REPARTITION DES CHARGES

► 40% du budget de la FFTDA est affecté au développement du sport de haut-niveau (50% de cette enveloppe provient des subventions ministérielles).

► 25% du budget est alloué au fonctionnement fédéral (salaires hors encadrement des cadres techniques, fonctionnement du siège, fonctionnement statutaire (AG, Comité directeur...)). Les Ligues régionales perçoivent également des financements pour décliner la stratégie sportive sur leur territoire (les rétrocessions).

► 16% du budget est quant à lui dédié à la Promotion Sport pour le plus grand nombre (dont 17% de ce montant sont issus des subventions).

► 9% à l'organisation des compétitions fédérales.

► 8% à l'accompagnement à l'emploi (financé à hauteur de 26% par les subventions).

► Et enfin 2% du budget de la fédération est affecté aux actions liées au « sport et santé » (les subventions représentent 57% de ce poste).



AIDES PERSONNALISEES ET CADRES D'ETAT

Les aides personnalisées attribuées aux athlètes de haut-niveau sont identifiées dans la subvention ministérielle à hauteur de 150 000€. **Ces aides sont affectées au**

CNOSF qui les reverse directement aux sportifs.

L'Etat place auprès de la fédération **16 cadres techniques nationaux**.

DECLARATION

Pour respecter nos engagements de l'Assemblée Générale de Janvier 2016, ainsi que les obligations légales, **les comptes** de la FFTDA (exercice comptable clôturé

au 31/08/2015) **ont été déposés auprès du Journal Officiel** en février. Ils sont donc consultables en ligne.

ZOOM SUR LA SCI DU MATIN CALME

Qu'est-ce qu'une SCI? Une Société Civile Immobilière - ou SCI - est un groupement de personnes qui s'unissent afin d'acheter un bien immobilier.

Pour créer une SCI, un minimum de 2 personnes (physiques ou morales) est requis. Elle est administrée par un gérant.

Pour l'achat des locaux, situés 25 rue Saint Antoine à Lyon, la SCI du Matin Calme a été constituée en 2000 par la FFTDA et la SARL la Boutique du Taekwondo (vente d'articles dérivés), autre filiale de la fédération à l'époque. Cette SARL a été dissoute en 2008. Depuis cette année là, le second associé au sein de la SCI est la Ligue Rhône-Alpes.

De 2000 à 2004, le gérant à titre bénévole était Roger Piarulli, alors trésorier de la FFTDA. Depuis 2004, le gérant bénévole, est le Docteur Paul Viscogliosi.

Pour financer l'achat et les travaux des

locaux (Rénovation, changement de climatisation, aménagement des espaces de travail...), des emprunts bancaires ont été réalisés par la SCI.

Pour payer ses charges, la SCI du Matin Calme loue à la FFTDA les locaux pour un montant de 3329€ HT mensuel.

Mais ses emprunts (intérêt, capital à rembourser) et la dotation aux amortissements (détérioration au fil du temps des locaux) ne lui ont pas permis de présenter jusqu'alors un bilan positif. L'immeuble a en effet un amortissement sur 20 ans qui s'élève à 17000€ par an.

Les emprunts ayant été soldés fin 2015, la SCI devrait maintenant enregistrer un compte de résultat positif.

Les SCI sont des modes courants de gestion du patrimoine immobilier très intéressant.



STRUCTURATION ET ORGANISATION FEDERALE

DES EQUIPES A VOTRE SERVICE

De juillet 2015 à janvier 2016, nos équipes (salariés et cadres techniques) ont vécu une **véritable mutation** avec le départ de plusieurs personnes. **Vivre une période de transformation si importante peut créer des perturbations pour les personnes en place.** Réussir la transition et emmener les équipes vers un nouveau projet s'est fait avec, et grâce à ceux qui ont vécu «l'avant-après». Les accompagner pendant cette période s'est avéré crucial et porteur pour la fédération.

Le duo formé par le DTN Patrick Rosso et le DTN adjoint Frédéric Barberis, a permis de **donner l'impulsion nécessaire pour tourner les équipes vers l'avenir, de proposer une vision motivante** en rendant concrets les projets fédéraux. Pour nous épauler dans notre mission de service public, **plusieurs recrutements** ont permis de renforcer nos effectifs.

Aujourd'hui notre fédération compte dans ses rangs :

► **10 salariés permanents** : Caroline Bolache, Grade / Grade Kukkiwon - Nora Bouterra, Assistante de Direction - Jean-Baptiste Bouhon, Marketing - Cathy Ducreux, Direction sportive - Pauline Filet, Communication - Sarah Hamaili, Assistante de Direction - Linda Julio, Accueil Secrétariat - Margaux Sini, Service Licence - Laurence Polesel, Comptabilité - Robert Vincent, Direction Juridique.

► **23 cadres techniques (16 Nationaux et 7 Fédéraux)** : Patrick Rosso, DTN – Frédéric Barberis, DTNA – Myriam Baverel, Entraîneur national, Cheffe du Projet Rio – Mehdi Bensafi, Entraîneur national – Freddy Blanc, Entraîneur national - Bertrand Bonnefoy, Chargé de mission – Mickaël Borot, Entraîneur national - Richard Calixte, Entraîneur national - Tiffany Fanjat, CTN développement – Yvan Frezouls, Chargé de mission – Vanessa Furet, Responsable administrative INSEP – Bastien Gleren, CTN Développement – Vipaul Huo Yung Kai, CTF Technique - Kim Jong Wan, CTF traditionnel – Louis Lacoste, Directeur du Haut-Niveau – Lee Won Sik, CTF traditionnel – Eric Michel, CTN Développement – Ba Thanh Nuygen, CTF Technique – France Pouzoulet, CTN Développement – David Robert, CTF Développement – Bertrand Sztantman, Chargé de mission Para Taekwondo – Ludovic Vo, Entraîneur national – Carine Zelmanovitch, CTN développement.

Mon rôle de Président est de protéger nos salariés et nos cadres durant les périodes délicates et contre toutes les attaques personnelles qu'ils pourraient subir. Au même titre que **je protégerai toujours notre Fédération et tous ses acteurs contre ceux qui veulent nous tirer vers le bas.**

C'est d'ailleurs cette raison qui m'a poussé à répondre aux sollicitations de l'émission « Complément d'enquête » dont le thème annoncé était le « Haut-niveau dans le sport amateur ».



TIRER LES LECONS DU PASSE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Lors d'une interview de deux heures (pour une intervention télévisuelle de quelques minutes), j'ai tenté d'apporter **des réponses à des questions souvent accusatrices** sur les **décisions fédérales passées** et sur **un fonctionnement qui n'a plus lieu d'être aujourd'hui**. J'aimerais juste rappeler à tous les « fédéraux-septiques » que les résultats de notre audit interne mené à l'été 2015 et faisant le point sur l'ancienne gestion, ont été présentés lors du Comité Directeur du 12 septembre 2015 et de l'As-

semblée Générale de janvier 2016.

Cette interview était davantage faite pour le **buzz** que pour en apprendre un peu plus sur notre nouvelle organisation, notre actualité ou nos futurs projets.

C'est pourquoi, nous devons poursuivre le travail entamé pour **retrouver la stabilité et faire rayonner le Taekwondo et les Disciplines Associées**. Nous avons de beaux moments à vivre ensemble. Le prochain se déroulera à Rio.

ZOOM SUR LE HAUT NIVEAU

Pour ces jeux, les Bleus affichent **des ambitions** plus que jamais à la hauteur de leur réputation de gagnants. Le Président de la commission Haut-Niveau, Idir Boumertit, a annoncé la couleur : « **A Rio, l'objectif est de remporter l'or olympique**. Leur talent, leur motivation et une préparation soigneusement planifiée devraient leur permettre de briller à Rio. Nous y croyons fermement et l'avons annoncé, lors du « 5^e petit-déjeuner partenaires » en avril, à toutes les entreprises qui les soutiennent quotidiennement. »

Parmi les 31 athlètes du pôle France : 9 sont scolarisés au lycée, 10 sont étudiants à l'université et 12 ont des contrats d'insertion professionnelle ou d'image ou sont en service civique.

(SNCF : Haby Niaré, M'Bar Ndiaye, Stevens Barclais, Torann Maizeroi - Armée : Gwladys Epangue - Yasmina

Aziez, Floriane Liborio – Police Nationale : Anne-Caroline Graffe – Maori Events : Dylan Chelaamootoo – Ligue Ile de France : Maéva Mellier – CDT 93 : Clara Mallien – CDT Yvelines : Hajer Mustapha)

Notre élite se porte bien mais la **Fédération** ne peut se réduire à ses équipes nationales. Elle **doit se renforcer à tous les étages**. La commission Haut-Niveau y travaille. Dans le prochain bulletin, le projet DFER vous sera d'ailleurs présenté. Ses objectifs sont de permettre à tous les clubs d'avoir accès à un volume d'entraînement et d'opposition conséquents, d'améliorer le niveau des combattants, d'accompagner l'expertise des entraîneurs régionaux et de faciliter la détection de jeunes talents susceptibles d'intégrer l'INSEP et les équipes de France cadets/juniors.



POUR CONCLURE

Formuler un projet fédéral et un plan d'action prend du temps car cela nécessite de l'écoute, de la compréhension et de l'échange. Il faut agir avec intelligence, en priorisant les actions et en respectant les étapes de construction. Certaines sont déjà bien avancées ou formulées. Dans le bulletin n°2, en plus du DFER, nous reviendrons sur la filière d'arbitrage, le plan citoyen du sport, la promotion des clubs et des ligues et sur la future « tournée des Légendes » qui s'attachera à valoriser tous nos champions.

Depuis juillet 2015, l'intention de l'équipe dirigeante est de **mettre en place une nouvelle politique à la fois sur le fond et dans la forme.** Nous croyons à la saine émulation, à la persévérance et aux valeurs de nos arts martiaux pour **y parvenir avec vous.**

*Denis ODJO,
Président de la FFTDA*

